



Réseau d'appui aux
familles monoparentales
& recomposées de l'Estrie

HALTE-GARDERIE LE PETIT ROYAUME

*pour enfants âgés
de 2 à 5 ans*



BIENVENUE À LA HALTE-GARDERIE

LE PETIT ROYAUME

La halte-garderie du RAME a été mise en place principalement pour vous permettre de profiter d'un moment de répit. La halte se veut un milieu de vie stimulant et sécuritaire pour votre enfant, qui lui permettra de socialiser à plein avec d'autres amis de son âge et de faire de nouveaux apprentissages. Nous vous remercions de nous confier votre petit qui est si précieux comme la prunelle de vos yeux, nous allons en prendre grand soin.

Nos valeurs sont :

- * Le respect
- * L'entraide
- * La solidarité
- * L'ouverture
- * L'autonomie

Nous vous reconnaissons, en tant que parent, comme étant le premier expert auprès de votre enfant. Au RAME, vous êtes accueillis et soutenus dans votre rôle de parent sans jugement et dans le plus grand respect de vos choix éducatifs.

MERCI DE NOUS FAIRE CONFIANCE.



PRÉSENTATION DU SERVICE

Clientèle

Le service s'adresse, en priorité, à toutes les familles monoparentales et recomposées de l'Estrie. Il nous fait plaisir d'accueillir les familles biparentales du quartier si des places sont disponibles.

Age des enfants

De 2 à 5 ans. Il est possible de recevoir un enfant âgé de 0 à 12 ans lorsque le parent participe à nos activités, si le ratio le permet.

Ratio (nombre d'enfants)

Le ratio est de 1 éducatrice pour 8 enfants. Le ratio peut différer si la direction le juge nécessaire.

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Frais de garde et carte de membre

Le tarif régulier pour les familles monoparentales est de \$7.00/ jour ou 3.50 pour une demi-journée.

Une grille de tarification est en vigueur pour les familles recomposées et biparentales :

Personnes dans la famille	Salaire brut familial			
	0 - 26 167	26 168 - 31 168	31 169 - 36 169	36 170 - 41 170
2 adultes et 1 enfant	0 - 26 167	26 168 - 31 168	31 169 - 36 169	36 170 - 41 170
2 adultes et 2 enfants	0 - 32 842	32 843 - 37 843	37 844 - 42 844	42 845 - 47 845
2 adultes et 3 enfants	0 - 37 919	37 920 - 42 920	42 921 - 47 921	47 922 - 52 922
2 adultes et 4 enfants	0 - 43 407	43 408 - 48 408	48 409 - 53 409	53 410 - 58 410
2 adultes et 5 enfants	0 - 48 983	48 984 - 53 894	53 895 - 58 895	58 896 - 63 896
Tarifs ajustés	7\$/ jour	10\$/jour	15\$/jour	20\$/jour

Toutefois, le **paiement de la carte de membre est obligatoire** pour avoir accès au service. Le coût annuel est de \$12.00 pour une famille monoparentale et de \$20.00 pour une famille recomposée ou biparentale.

Prenez note que pour avoir des reçus pour frais de garde, vous devez nous fournir le formulaire complété que nous vous avons remis lors de votre accueil.

Modalités de paiement

Vous devez mettre votre paiement accompagné de la feuille dans l'enveloppe fournie et la déposer dans la boîte désignée à cette fin. Le montant se paie chaque jour ou au plus tard à la fin de la semaine. Afin de prendre une entente particulière, veuillez contacter la direction.

Calendrier des congés

Vendredi Saint et Lundi de Pâques, Fête des Patriotes, Saint-Jean-Baptiste, Confédération, Fête du Travail, Action de Grâce, période des fêtes (mêmes dates que les congés scolaires). Lorsqu'il y a **tempête**, la garderie ferme ses portes dès que le service de garde de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke ferme.

Fréquentation

Maximum 3 journées (complètes ou demies-journées) par semaine.

RÈGLEMENTS

Réservations

Les réservations se font du mardi au vendredi, à partir de 8 h 30, soit pour la semaine suivante, soit pour la semaine en cours. Les réservations se font en priorité d'appel et aucune sélection particulière n'est fait.

Annulations

Toute annulation doit être faite **au plus tard le matin à 8h30**, un message sur la boîte vocale est accepté. À ce moment là, le paiement de la journée n'est pas exigé. **Si vous avez omis de nous aviser, la journée réservée vous sera facturée et devra être payée lors de la prochaine période de garde.**

Arrivée et départ

Aucune arrivée ne sera acceptée avant 8h00 et aucun départ après 16h00.

Il est important d'arriver vers 15h45 pour avoir le temps de préparer votre enfant et quitter les lieux au plus tard à 16h00.

Retard

Des frais de \$5.00 s'appliqueront pour chaque tranche de 5 minutes de retard.

Ce montant devra être remis à l'éducatrice le jour même ou au plus tard avant la prochaine période de garde. **Ces frais s'appliquent à partir de 16h00.**

Autorisation exceptionnelle de départ

Il est important d'aviser à l'avance les éducatrices au cas où quelqu'un d'autre que vous (adulte ou adolescent âgé d'au moins 14 ans) vienne chercher votre enfant. **Il est obligatoire** que le nom de la personne désignée pour venir chercher votre enfant se retrouve sur *l'autorisation exceptionnelle de départ* que vous avez signée lors de votre inscription, sans quoi la halte-garderie sera dans l'obligation de garder votre enfant.

Effets personnels

(tous les effets personnels doivent être identifiés)

- * Acétaminophène (communément appelé Tempra)
- * 4 couches jetables, crème zinc et débarbouillettes humides
- * Crème solaire
- * Une couverture et un seul compagnon pour la sieste (toutou)
- * Vêtements de rechange dans un sac identifié (pas de sac en plastique)
- * Espadrilles non marquantes pour l'intérieur
- * Vêtements pour l'extérieur, adéquats selon la saison :
 - ✓ Été : casquette ou chapeau, maillot, couche de baignade (si nécessaire), serviette;
 - ✓ Automne, printemps : bottes de pluie, manteau doublé ou imperméable, pantalon en nylon, foulard ou cache-cou, gants, chapeau, bas chauds;
 - ✓ Hiver : bottes, manteau d'hiver et salopettes, tuque, foulard ou cache-cou, mitaines, bas chauds. Les gants ne seront pas acceptés.

- * Les jouets personnels **ne sont pas permis** à la halte-garderie.

Dîner et collations

Vous devez en tout temps fournir le dîner et les 2 collations (am et pm) pour votre enfant. **Il est interdit d'inclure quoi que ce soit qui puisse contenir des noix ou des arachides.** De plus, les lunchs et les collations doivent faire partie d'une **saine alimentation**. Les chips, les bonbons, les rouleaux aux fruits et les boissons gazeuses ne seront pas donnés à l'enfant et seront retournés à la maison.

Sieste

Tous les enfants de moins de 4 ans doivent faire une sieste d'environ 1h45. Les enfants de plus de 4 ans feront une relaxation d'environ 45 minutes. Par la suite, ils pourront s'amuser avec des jeux calmes.

Respect des règlements

Le non respect de votre part des règlements de la halte-garderie et des valeurs du RAME peut mettre fin à votre accessibilité à ce service.

DIFFICULTÉS MAJEURES AVEC L'ENFANT

Notre halte-garderie vous offre un service de répit de qualité mais nous n'avons pas accès à des services de psycho-éducation, comme dans un CPE, ce qui pourrait s'avérer nécessaire pour certains enfants qui présentent des problématiques particulières. Si des difficultés majeures se produisent avec votre enfant et nuisent au bon fonctionnement du groupe, vous en serez avisés et une rencontre vous sera proposée afin de trouver des solutions.

Par contre, la direction se réserve, en tout temps, le droit ne plus admettre votre enfant à la halte-garderie, premièrement pour vous permettre de l'inscrire dans une ressource spécialisée et pour le bon fonctionnement du groupe.

QUESTIONS DE SANTÉ

Enfant malade

L'enfant doit rester à la maison lorsqu'il présente les symptômes suivants :

- ✓ Fièvre
- ✓ Diarrhée, vomissements
- ✓ Rougeurs, éruptions cutanées suspectes
- ✓ Conjonctivite purulente (infection des yeux)
- ✓ Poux. Il est important de nous en aviser pour que nous puissions prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation. L'enfant qui a des poux sera immédiatement retourné chez lui.

L'éducatrice se réserve, en tout temps, le droit de refuser un enfant malade. Elle peut également vous contacter pour venir chercher votre enfant s'il présente des symptômes sérieux ou s'il ne fonctionne pas bien en groupe.

Enfant fiévreux

Aux premiers signes de fièvre, l'éducatrice vous contactera. Si votre enfant fait plus de 39 degrés C (oral), votre enfant devra retourner à la maison.

Administration de médicaments

Tout médicament administré à la halte-garderie doit être prescrit par un médecin et porter l'étiquette originale de la pharmacie, sinon le médicament ne sera pas administré. **Vous devez obligatoirement remplir le formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament.**

Allergies

Vous devez nous aviser de toute allergie dont souffre votre enfant (alimentaire ou autre).

Merci de votre précieuse collaboration.

LE PETIT ROYAUME EN IMAGES...





**Réseau d'appui aux
familles monoparentales
& recomposées de l'Estrie**

**1050, rue des Jardins-Fleuris,
Sherbrooke, Québec, J1E 1J5
Courriel : ramestrie@gmail.com
Téléphone : 819 822-3451
Télécopieur : 819 822-3156
www.rame-estrie.org**

Mise à jour : décembre 2014